

LANTOSQUE AUTREMENT



REDONNER DE L'AIR A LA VIE LANTOSQUOISE

Depuis cet été, comme nous nous y étions engagés, nous sommes allés à votre rencontre pour vous écouter, recenser vos problèmes et débattre ensemble de l'avenir de notre commune.

En 2017 nous avons organisé des réunions dans les trois hameaux de Pelasque, Loda et Saint Colomban. Nous avons aussi organisé une réunion sur le Forum E.ROUBAUDI.

Nous nous félicitons du succès de cette initiative; vous êtes venus nombreuses et nombreux, votre parole a été écoutée.

Vous trouverez dans ce journal les différentes lettres que nous avons adressées à M le Maire suite à ces réunions.

Votre avis nous intéresse car nous pensons que la gestion d'un village ne peut se faire sans l'écoute, l'implication, la participation de ses habitants.

C'est bien de cette manière que nous voulons, si vous nous en donnez la possibilité, mettre en place une gestion démocratique, de ce village.

Ce ne sont ni un Maire tout seul, ni même quinze conseillers municipaux qui pourront redonner à notre

village un allant, une convivialité, une solidarité, une envie de vivre ensemble.

C'est autour de ces trois idées fortes que nous voulons avancer avec vous.

Transparence : l'information doit être accessible et donnée à tous.

Collégialité : les décisions doivent le plus souvent possible être collégiales.

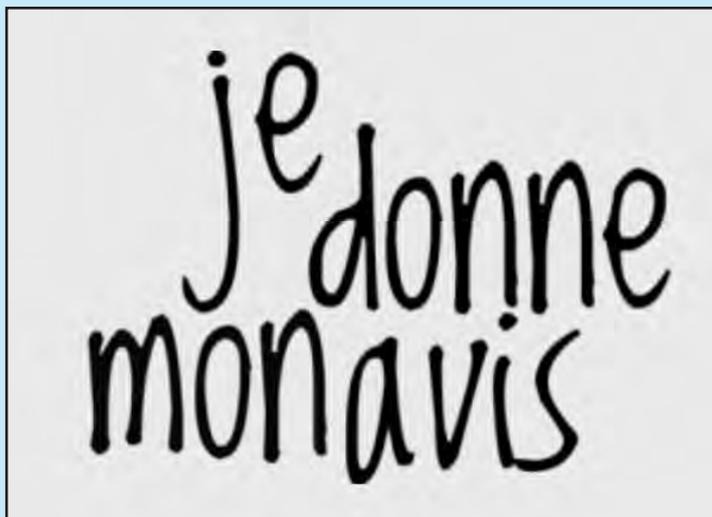
La Participation des citoyens à la gestion de la commune doit être en permanence recherchée.

C'est cela notre projet : nous avons besoin de vous pour le mener à bien.

Dès le printemps prochain nous organiserons à nouveau des réunions

dans les quartiers et nous espérons vous y rencontrer.

Cette année 2018 qui commence, nous vous la souhaitons pleine de bonheur, de santé et de fraternité.



COMPTE- RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

NOUS VOUS PROPOSONS UN COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES CONSEILS MUNICIPAUX CAR NOUS TENONS
A VOUS INFORMER LE PLUS COMPLÈTEMENT POSSIBLE DE LA RÉALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL
LES REMARQUES DE NOS ÉLUS SONT EN BLEU ET EN ITALIQUE.

Depuis notre dernier journal juin 2017, deux conseils municipaux se sont tenus ce qui fait au total cinq Conseils Municipaux et aucune réunion de travail pour l'année 2017

Vous verrez que les ordres du jour sont réduits et que les vrais problèmes des Lantosquois sont rarement abordés.

Pas mal pour une équipe qui, soit disant, travaille ensemble...

CONSEIL MUNICIPAL DU 1 JUILLET 2017

Absents : Patricia Nicolai, Danielle Robini, Véronique Allari, Regis Parmentier, Jean Marc Gilli

Signature du cahier des délibérations du dernier conseil municipal du 10 avril 2017

*Questions Orales posées par Alain Martel :
Demande d'information sur les nouveaux horaires scolaires pour la rentrée 2017 et les TAP*

Demande d'information sur la réglementation du stationnement des camping-car sur la commune

I-Aide communale à l'installation d'un médecin :

Depuis le départ du docteur Visiteux pour Roquebillière la commune n'avait plus de médecin. La municipalité a effectué de nombreuses démarches pour trouver un nouveau praticien. Jérémie Battail Dalloni a été chargé de ces démarches et il rend compte au conseil municipal de ces différentes démarches auprès de nombreux organismes. Plusieurs contacts ont été établis et un accord a été trouvé avec un médecin de grande expérience et possédant un diplôme de médecin thermal. Il installera son cabinet principal à Lantosque dans les locaux loués par la commune à Sarita Saifoudine.

Dans un premier temps il assurera sa permanence pendant 3 jours pour constituer sa clientèle et se libérer de ses autres obligations.

Le conseil délibère à l'unanimité pour établir une convention de mise à disposition du local à titre gratuit pendant 3 ans. Le coût du loyer pris en charge par la commune sera de 9600 € par an.

2-Travaux local communal:

Il s'agit d'une régularisation pour les travaux effectués dans le local qui accueille la nouvelle épicerie et loué par la mairie à un loyer raisonnable de 150 € par mois pour aider à la création de ce commerce de proximité. Le montant des travaux est de 15 000 €

Vote à l'unanimité

3-Révision des baux :

Révision selon l'indice prévu au bail qui est inchangé

Vote à l'unanimité

4-Défraiement du personnel communal :

Monsieur le maire propose une prime de 500 € pour Sandrine Cristini et Bruno Berchi pour un surcroît de travail pour la refonte des listes électorales

Vote à l'unanimité

5-Questions orales :

Demande d'information sur les nou-

*veaux horaires scolaires pour la rentrée 2017 et les TAP.**

Après avoir consulté les parents d'élèves, les enseignants il a été décidé lors du dernier conseil d'école de revenir à la semaine de 4 jours avec le mercredi libre.

Monsieur le maire donne la parole à Mme Emma Roubaudi délégué de l'académie de Nice qui s'est abstenue sur le sujet lors du dernier conseil d'école. Mme Emma Roubaudi pense que l'on n' a pas assez pensé aux enfants mais pour être efficaces les TAP* auraient dû être regroupés sur une demi-journée pour assurer de véritables activités. Monsieur le Maire pense que cela aurait coûté trop cher.

Demande d'information sur la réglementation du stationnement des camping-car sur la commune

Monsieur le maire indique avoir pris un arrêté municipal pour interdire le stationnement de ces véhicules sur certaines zones dans le village (Parking St André, Parking de la place, Parking du chalet fleuri et prochainement sur la place de l'église à Pélasque). Cet arrêté ne va pas à l'encontre de personnes en particulier mais pour l'intérêt général. Pour le moment le parking de ces véhicules est toléré sur d'autres zones moins sensibles.

** Temps Activités Péri-éducatifs*

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2017

Absents : Patricia Nicolai, Regis Parmentier, Jeremy Battail-Dalloni

Signature du cahier des délibérations du dernier conseil municipal du premier juillet 2017. *Le Maire fait un compte rendu des différentes animations de l'été en oubliant les manifestations organisées par l'association Lantosque Autrement, une habitude volontaire comme chaque année !*

Il fait aussi un compte rendu des travaux réalisés ou en cours par la Métropole : eau et assainissement au quartier les Clapières, remise en état de la source de la Maira (La source), chantier moyenne tension à Pélasque.

I-Acquisition Gasiglia:

Nous avons déjà délibéré il y a un an pour l'acquisition de ces terrains à La Cerisaire et à la Vilette afin surtout de construire un parking à la Vilette. Nous modifions la délibération sur l'objet de cet achat afin d'obtenir une subvention du conseil départemental.

Vote à l'unanimité

2-Acquisition terrain aux Combes:

Acquisition d'un terrain au quartier des Combes pour favoriser le pastoralisme au prix de 2500 euros.

Vote à l'unanimité

3-Rachat d'un caveau au cimetière de Pélasque:

Rachat par la commune d'un caveau à la famille Maltese pour 5000 euros. Ce caveau pourra être mis à disposition pour une concession à ceux qui en feront la demande à la Mairie.

Vote à l'unanimité

4-Approbation du rapport de la C.L.E.T.C * Métropole:

Ce rapport permet chaque année de déterminer l'équilibre recettes/dépenses pour l'ensemble des communes de la Métropole à savoir versement ou pas d'une somme à la Métropole. Pour Lantosque nous sommes à l'équilibre donc pas de versement.

Il est à noter :

-L'arrivée des communes de Gilette, Le Broc et Gattières dans la Métropole.

-La mission du syndicat d'électrification (SDEG) passe à la Métropole pour les communes en faisant partie

-La gestion du Crématorium de la RN 202 passe à la Métropole

Vote à l'unanimité

5-ONF Coupes 2018:

Monsieur le maire propose la coupe de 4 parcelles aux Granges de la Brasque : 13, 14, 15, 26

Vote à l'unanimité

6-Renouvellement des baux de pêche communaux :

Renouvellement du bail à l'association « La Fario »

Jean Marc Gilli fait remarquer que la cotisation annuelle est très élevée et décourage les pêcheurs.

Monsieur le Maire fera remonter l'information aux responsables de l'association.

Vote à l'unanimité

7-Révision des baux :

Alignement des dates des baux et mise en place des échéances mensuelles pour un meilleur suivi des rentrées des loyers par la perception.

Vote à l'unanimité

** Commission locale d'évaluation des charges transférées.*



VOUS AVEZ UN PROBLÈME A SOUMETTRE, DES QUESTIONS, DES INFORMATIONS A DEMANDER ,
VOUS VOULEZ CONTACTER UN DES TROIS ÉLUS DE LANTOSQUE AUTREMENT

lantosque.autrement2020@gmail.com

<https://www.facebook.com/lantosque.autrement>

OÙ EN EST LE PLUm

La révision du PLAN LOCAL URBANISATION métropolitain (PLUm) est en cours depuis plus d'un an. C'est l'occasion de décider ensemble de ce que nous voulons pour notre commune, dans les années à venir. Comment souhaitons-nous l'aménager : quelle urbanisation à mettre en place, quels bâtiments publics sont nécessaires, quels déplacements à privilégier.

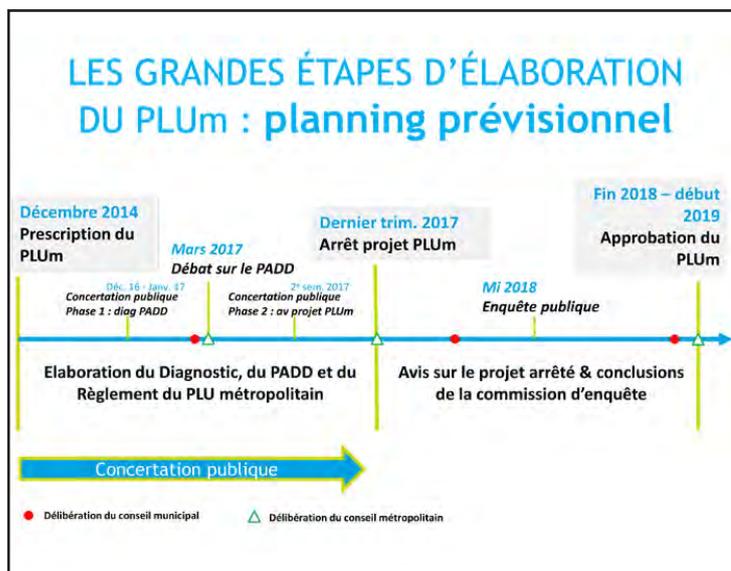
Quelles activités souhaitons-nous développer, agricoles, artisanales, touristiques, de services et autres ?

Qu'est-ce qu'il nous semble important de préserver, que ce soit au niveau du patrimoine bâti ou du cadre environnemental remarquable qui nous entoure, et dont nous profitons chaque jour.

Chaque commune pouvait avant la fin de l'année 2017 élaborer et donner ses orientations sur le PADD*. Début octobre 2017 devant l'absence de toute réunion nos élus ont adressé au Maire la lettre ci-dessous. Ce sujet engage l'avenir de notre commune, les possibilités de construction, les zonages d'activité, etc Bref c'est un sujet capital pour les années à venir.

A Lantosque il n'y aura eu aucun débat.

* le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables**



LA VERITE SUR LA DEMOGRAPHIE LANTOSQUOISE



FAKE NEWS = FAUSSES INFORMATIONS

Notre Maire emboîte le pas et se félicite d'être responsable de ce "miracle lantosquois"
 La réalité est tout autre et le 27 décembre le même Nice-Matin publie les résultats du dernier recensement de l'Insee paru le jour même.

Guillaumes	646	704	-8,24%
Ilonse	194	169	14,79%
Isola	695	775	-10,32%
Lantosque	1 324	1 354	-2,22%
Levens	4 786	4 745	0,86%
Lieuche	47	44	6,82%

Lantosque est en fait le seul village de la vallée qui perd des habitants.

Nous ne nous en réjouissons pas mais il nous semble que cela devrait inciter le Maire à plus de prudence dans ses propos: le seul "miracle lantosquois" reste malheureusement que nous sommes dans la queue du peloton en ce qui concerne la croissance démographique.

Le tableau ci dessous montre bien cet état de fait. dans un cadre de progression de la population de la Vésubie de plus de 4% notre commune perd elle 2,7%

	Nombre habitants Année 2010	Nombre habitants Année 2015	Variation en %
Lantosque	1354	1324	- 2,21%
Belvedere	661	670	+1,36 %
La Bollene	568	578	+1,76%
Venanson	150	156	+ 4%
Roquebillière	1738	1853	+ 6,61 %
Saint Martin	1329	1402	+ 7,10%
Utelle	724	833	+ 15,05%

Deuxième village de la vallée en 2010 nous voilà dépassé par Saint Martin Vésubie et devenu troisième.

Cela mériterait un vrai débat de fond plutôt que de fausses allégations !

LES RENCONTRES DE LANTOSQUE AUTREMENT PELASQUE

Voici les lettres que nous avons adressées à M le Maire pour signifier les divers points évoqués lors des rencontres avec la population de Lantosque: nous attendons toujours une réponse....

Monsieur le Maire,

Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre association par votre présence à notre réunion de Pélasque le 5 août dernier.

Nous portons à votre connaissance les différents points évoqués par les habitants présents à cette première réunion :

Projet Associatif :

Une concitoyenne sollicite notre aide pour créer une association pour venir en aide aux personnes âgées isolées.

Nous prendrons rendez-vous avec elle pour l'aider dans les démarches administratives et relayer son projet sur la commune. De même nous la soutiendrons dans ses démarches éventuelles pour solliciter une aide financière de la commune.

Handicap :

Il est exposé le problème du handicap et le manque d'aides pour faire face.

Nous sommes en manque de solution pour ce grave problème mais nous ne manquerons pas d'alerter les différentes autorités compétentes.

Animation :

Le cercle fonctionne bien toute l'année mais le besoin d'extension n'est toujours pas satisfait malgré les promesses depuis 3 ans.

La création du four communal se repose à nouveau mais il faudrait qu'il soit séparé du cercle. Cela pourrait créer des liens nouveaux dans la population.

Problème des caveaux :

Le problème du manque de caveau disponible sur la commune est évo-

qué. A cette occasion vous rappelez la procédure : inscription en Mairie puis attente d'une éventuelle place. Vous nous indiquez que pour envisager une construction de nouveaux caveaux il faudrait avoir 3 ou 4 demandes fermes pour faire cet investissement.

Nous ne connaissons pas le nombre de demandes, pouvez-vous nous indiquer l'état des demandes afin de réfléchir à un investissement dans ce



domaine sensible pour la population ?

La création d'un columbarium est également demandée

Transports :

Le service est à nouveau évoqué pour desservir Pélasque : connexion avec la ligne 730, desserte pour les commerces la pharmacie, le docteur au village. Les besoins sont bien réels.

Vous rappelez que cette attribution est Métropolitaine mais vous admettez qu'une association pourrait la mettre en œuvre sous les mêmes conditions de sécurité que la Métropole.

Nous vous demandons de solliciter la Métropole pour un Créabus comme sur Utelle et d'envisager une enquête permettant de définir le système de navette intra communal le plus approprié.

Assainissement :

Rappel des règles pour l'usage de l'assainissement qui est obligatoire dès lors que votre domicile se trouve à proximité du réseau (environ 200 mètres, ce n'est toujours pas très clair).

Certains usagers se sont vus facturer le service même s'ils ne sont pas encore raccordés. Ce principe n'a pas été présenté à la population concernée ni par la Métropole ni par la Mairie.

Vous nous indiquez que la prochaine priorité sera la rénovation de la station de traitement du Suquet avant l'extension du réseau à d'autres quartiers.

Petite délinquance :

Quelques dégradations ont eu lieu récemment au jardin

public

Plainte a été déposée à la Gendarmerie Que faire pour pallier à ces incivilités ?

Intervention auprès de la Gendarmerie pour améliorer les rondes de nuit.

Nous pensons aussi qu'un local pour les jeunes serait le bienvenu.

En espérant que ces remarques et suggestions puissent être discutées en réunion de travail ou au conseil municipal, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire l'expression de notre considération distinguée.

Le Président
GRAGLIA Georges



LES RENCONTRES DE LANTOSQUE AUTREMENT

LODA

Monsieur le Maire,

Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre association par votre présence à notre réunion de Loda le 27 août dernier.

Nous portons à votre connaissance les différents points évoqués par les habitants présents à cette première réunion :

•**Voirie, Remettre la route des Crottes en état :**

Les habitants, assez nombreux sur ce quartier, se plaignent du manque d'entretien de cette route qui est seulement nettoyée avant la fête patronale de la saint Arnoux.

Ils réclament un goudronnage de cette route et pas seulement le rebouchage des trous qui ne tient pas. Nous vous demandons d'insister auprès de la Métropole pour dégager un budget plus important pour l'entretien de cette route.

•**Problème de l'eau :**

Les habitants de Loda se plaignent des restrictions imposées surtout

pour l'arrosage des jardins.

Une polémique apparaît sur l'utilisation de l'eau mais c'est surtout l'entretien du canal et de ses accès qui est soulevé.

Une partie du canal est encore à tuber et vous invoquez le manque d'autorisation pour y accéder. Un administré vous répond que ce problème remonte à vingt ans et n'a jamais été solutionné !

Vous vous engagez à organiser une réunion sur le canal de Loda avec le président et les membres de l'association loi 1901 qui gère ce canal.

Transports :

Comme à Pélasque le service est à nouveau évoqué pour desservir les hameaux : connexion avec la ligne 730, desserte pour les commerces la pharmacie, le docteur au village. De plus il n'y a pas de navette pour le transport scolaire (5 enfants sont scolarisés sur le hameau)

Nous vous demandons de solliciter la Métropole pour un Créabus comme sur Utelle et d'envisager une enquête permettant de définir le système de navette intra commu-

nal le plus approprié.

Litige avec la Mairie :

Ce problème strictement privé a été évoqué mais certains participants font remarquer que ce n'était pas le lieu pour en discuter.

Nous avons néanmoins plaidé pour la recherche d'un compromis entre la Mairie et ces administrés pour solutionner ce litige, qui empêche un jeune éleveur de notre village de développer son activité.

Divers :

Il faudrait déplacer le panneau d'affichage municipal pour pouvoir le lire en toute sécurité

En espérant que ces remarques et suggestions puissent être discutées en réunion de travail ou au conseil municipal, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire l'expression de notre considération distinguée.

Le Président
GRAGLIA George

Lettre
restée sans
réponse !



LES RENCONTRES DE LANTOSQUE AUTREMENT SAINT COLOMBAN

Monsieur le Maire,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez aux actions de notre association par votre présence à notre « rencontre des habitants » de Saint Colomaban le 24 septembre dernier.

Ces quartiers ne comportent que très peu de lieux qui peuvent être propices à ces rencontres. Aucune nuisance ne pourra vous être reprochée de l'utilisation de l'espace public par notre association. Votre présence et votre participation est un signe d'approbation du lieu de cette réunion malgré notre différend initial.

Nous tenons à porter à votre connaissance les différents points évoqués par les habitants des hameaux de Camari, Gorblaou et Saint Colomaban venus nombreux. Nous les en remercions.

Etat de la route :

- Améliorer l'état de la chaussée surtout sur les deux tronçons où la route a été rechargée avec du bitouche. Cette méthode provoque des pertes d'adhérence dangereuses surtout pour les deux roues.
 - Continuer le programme de pose de glissières sur les tronçons dangereux.
 - Prévoir un désenclavement de secours en piste en cas de coupure de la route
- Devant ce constat unanime, il est important que vous insistiez auprès de la Métropole, afin de dégager des budgets plus conséquents sur ce secteur.

Stationnement quartier Gorblaou :

- Régler le problème de stationnements intempestifs de camions qui bloquent les accès publics.
- Installer un panneau d'affichage

Transports :

Comme à Pélasque et Loda le ser-

vice est à nouveau évoqué pour desservir les hameaux : connexion avec la ligne 730, desserte pour les commerces la pharmacie, le docteur au village. De plus il n'y a pas de navette pour le transport scolaire (6 enfants sont scolarisés sur le hameau de Gorblaou).

Nous vous demandons de solliciter la Métropole pour un Créabus comme sur Utelle et envisager une enquête permettant de définir le système de navette intra communal le plus approprié.

Les Oules :

- Effacer les tags sur les pierres
- Régler le problème de stationnement aux alentours du site. En cas d'accident une ambulance aurait du mal à passer. Il est dangereux de circuler à pied car il y a juste l'espace d'une voiture avec les véhicules stationnés.
- Prévenir du danger des sauts et plonges dans la laune de l'Eléphant, ainsi que de la dangerosité de l'accès
- Mettre une poubelle pour conserver le site en état de propreté

Eau et assainissement :

- Le pont d'accès après Camari menant à la prise d'eau doit être reconstruit
- Une association loi 1901 pour la gestion du canal d'arrosage peut être créée.
- Améliorer le tubage du canal d'arrosage
- Régler le problème du déversement de fosse septique sur le chemin communal qui passe devant le moulin de Gorblaou

Une réflexion doit être menée avec les services de la Métropole sur l'installation de mini centrale par groupe de maisons ou quartier. En effet les configurations des quartiers de Camari, Gorblaou et Saint Colomaban se prêtent à un regroupement afin d'éviter les nombreuses fosses septiques individuelles très

compliquées à installer avec les nouvelles normes et le manque d'espace pour l'épandage.

Divers entretiens :

- Le panneau indiquant Gorblaou est manquant
- Construire un abri pour les containers à poubelle
- Prévoir un WC chimique forain pour les manifestations
- Poser un nouveau panneau indicateur sur le sentier GR pour donner les directions à l'embranchement de Béasse et de Camari
- Réparer l'escalier de la rue de St Colomaban (une pierre manque)
- Réparer le chemin qui descend dans Gorblaou

Gîtes communaux :

- Remettre en état les gîtes afin de les louer
- Planter des tilleuls ou autres arbres pour créer de l'ombre devant les gîtes

Voisinage :

- S'occuper du problème de voisinage lié à la multiplicité d'animaux domestiques vagabondant

Monsieur le Maire, vous avez été témoin lors de cette rencontre, de la forte attente de vos administrés sur chacun de ces sujets et nous vous demandons que ces remarques et suggestions puissent être discutées en réunion de travail ou au conseil municipal avec l'ensemble des élus.

Dans l'attente de lire votre avis sur ces sujets auxquels vos administrés sont sensibles, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président
GRAGLIA Georges

Lettre
restée sans
réponse !

LES RENCONTRES DE LANTOSQUE AUTREMENT

FORUM ELY ROUBAUDI

Monsieur le Maire,

Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre association par votre présence à notre **Rencontre des habitants à Lantosque sur le forum Ely Roubaudi le 15 octobre dernier.**

Nous portons à votre connaissance les différents points évoqués par les habitants présents à cette réunion, que nous remercions vivement pour l'intérêt qu'ils portent à notre commune :

Projets liés à la rénovation du patrimoine et à leur utilisation :

Plusieurs bâtiments appartenant à la commune sont à rénover et de nombreux citoyens présents s'interrogent sur leur utilisation future :

Projets déjà évoqués au conseil municipal :

- Presbytère : la toiture doit être refaite selon la délibération prise par le conseil municipal du 8 avril 2016, quand ces travaux seront-ils terminés, quelle sera l'utilisation de cet équipement et quel sera le coût global de cette opération ?

- Chapelle sainte Croix au Pivotal : la toiture doit être refaite selon la délibération prise par le conseil municipal du 17 octobre 2016, quand ces travaux seront-ils terminés, quelle sera l'utilisation de cet équipement et quel sera le coût global de cette opération ?

Projets non évoqués au conseil municipal :

- Réaménagement de la place des tilleuls : projet annoncé lors des vœux 2017 mais toujours pas présenté au conseil municipal. Lors de la rencontre avec les habitants, nous avons cru comprendre que vous avez prévu une concertation de la population et des commerçants sur ce sujet. Quel sera le mode de concertation et quand est-elle prévue ? Par ailleurs nous souhaiterions savoir quels besoins ces travaux d'aménagement doivent satisfaire ainsi que la teneur du programme de l'opération ?

A cette occasion, nous nous permettons de vous rappeler que la loi MOP (maîtrise d'ouvrage publique, du 12 juillet 1985),

dans sa version applicable aujourd'hui, impose à tout maître d'ouvrage public d'établir préalablement à toute opération, un programme (construction neuve) ou un diagnostic (réhabilitation).

- Devenir des locaux de l'école actuelle : le planning de la construction de la nouvelle école aux casernes prévoit leur utilisation dès la rentrée scolaire 2018.

Nous vous demandons d'entreprendre une démarche de réflexion au sein du conseil municipal puis de concertation de la population sur l'utilisation de ces locaux sachant le temps nécessaire pour monter un projet.

- Devenir des locaux de l'ancienne maison de retraite Sainte Croix appartenant vraisemblablement toujours aux hôpitaux de la Vesubie. Ces locaux commencent à se dégrader et il serait temps d'ouvrir là encore une réflexion au sein du conseil municipal suivie d'une concertation des habitants sur leur future utilisation.

- Mairie du village : Tout le monde peut constater la vétusté de ce bâtiment et beaucoup d'habitants s'étonnent de l'état de la maison commune. Dans la même zone la ruine ou plutôt l'espace créé par l'éboulement de 1977 n'a jamais été aménagé. Le mur séparant la rue de cet espace ne tient qu'à un fil. Le déplacement apparent de la structure de ce bâtiment constitue un danger que vous ne pouvez ignorer, pour les salariés de la commune, pour les élus ainsi que pour la population qui s'y rend pour ses démarches administratives ou qui y passe à proximité. Il est donc grand temps d'établir un diagnostic et de programmer les confortements et rénovations nécessaires.

Immeubles en arrêté de péril :

Un habitant concerné par cet arrêté de péril expose dans le détail l'historique qui a amené la mise en arrêté de péril des immeubles en 2008. L'origine des problèmes se situe en 1998 date à laquelle un accord de remise en état avait été signé avec l'ensemble des propriétaires concernés par les habitations au-dessus du passage vouté

et signé par M le Maire. Malheureusement un des propriétaires s'est désolidarisé de cet accord et les travaux ne se sont pas fait, aucune mise en demeure n'ayant été faite à ce moment-là. La dégradation a donc continué de même que certaines propriétés contiguës ce qui a amené la décision d'arrêté de péril 10 ans après.

Aujourd'hui une décision de justice a ordonné la démolition de ces immeubles touchés par l'arrêté de péril à la charge des copropriétaires, aux frais avancés par la Mairie.

En l'état actuel nous vous demandons de nous informer de vos intentions que vous devez soumettre au conseil municipal, ainsi que de l'avancement de l'étude de confortement et de démolition de ces immeubles éventuellement en cours et du coût actuel initialement prévu lors du jugement de l'ordre de 400 000 euros.

Problèmes soulevés liés à la voirie, l'éclairage public, les transports :

Demandes faites lors de la réunion

- Elagage des platanes quartier la Vigne : n'est pas réalisé par les services municipaux. Les riverains sont contraints de procéder régulièrement au nettoyage de leurs parcelles et de la voie publique.

- Eclairage du quartier La Vigne n'a jamais été réalisé. Ce quartier proche du village est moins équipé que les autres écarts, alors que le trafic de la route métropolitaine est très important, avec des portions droites qui entraînent des vitesses bien au-delà du maximum urbain. Les habitants sont confrontés à un péril qui les empêche de se déplacer la nuit sur la voie publique sans trottoir.

- Arrêt de bus quartier Le Fourcat qui a été supprimé. Les habitants de ce quartier contraints de rejoindre le village à pied sur la route métropolitaine sans trottoir, se demandent pourquoi cet arrêt facultatif a été supprimé, lors de l'aménagement du rond-point, alors que l'espace restant est suffisant.



– **Signalisation de la priorité à droite d'un croisement** est à mettre en place avant le carrefour des Clapières en montant. Un stop ou cédez-le-passage aux véhicules descendants de la route des Clapières n'est pas possible. En effet, aucune visibilité sur la gauche ne leur permettrait de s'engager.

- **Virage quartier Saint Roch** au droit de l'ancien garage de mécanique automobile: les véhicules roulent trop vite et des accidents ont déjà eu lieu envers les garages des maisons de ce quartier, ce qui laisse présager un péril pour les habitants de ce quartier. Il est important d'envisager de faire ralentir les véhicules ou de remodeler de la courbe, ce qui est faisable en utilisant le terrain privé d'en face.

- Afin de mieux renseigner les habitants de l'actualité du village et des routes de la commune, les habitants souhaitent que **soit remis en place le panneau électronique d'information** au carrefour de l'école vers les casernes.

Les habitants souhaitent mettre en place une réflexion pour la création **d'une zone de covoiturage** (échelle de la vallée ?) et un fonctionnement de celle-ci (site Internet dédié par exemple).

- **Signalétique au pont des Clapières** (ajouter un panneau pour la charge maximale admissible si limitation de l'ouvrage en dessous de 36 t).

- Certains participants à cette rencontre ont souhaité savoir qu'elle était l'état des réflexions communales sur **l'ancien bâtiment des télécoms** qui se situe au milieu du village.

- Pour certains participants, il est important de créer une navette pour nos hameaux, car il y a de nombreuses personnes isolées sans permis de conduire.

Celle-ci pourrait également servir à transporter les jeunes vers les lieux culturels et sportifs.

Animation :

Création d'une salle ou d'un lieu pour les jeunes afin de leur permettre de se retrouver sans créer de nuisance involontaire.

Social :

Un habitant suggère de créer l'aide aux devoirs dans le cadre de l'école communale. Il suggère également de proposer aux enseignants un partenariat avec une radio locale de Saint-Martin.

Un contact devra être établi avec les enseignants pour



exposer ce projet, ensuite des locaux devront être trouvés pour exercer cette activité si des volontaires se font connaître pour cette tâche en bénévolat.

Santé :

Le problème du manque de médecin généraliste est évoqué surtout pour le futur considérant un probable départ à la retraite de nombreux médecins de la vallée dans les années à venir.

Nous vous demandons quelle est la participation de la commune à la grande réflexion qui est en cours au niveau de la vallée pour anticiper les futurs besoins et prendre les bonnes décisions pour structurer l'offre de soins.

Urbanisme :

Les habitants de Lantosque ont été informés par une réunion de la métropole en décembre 2016 de la dé-

marche d'élaboration du PLUM. Certains souhaitent donc connaître les demandes spécifiques de la commune de Lantosque qui sont en cours d'étude de faisabilité par les services de la Métropole selon le planning qui leur avait été donné lors de cette réunion. En effet, selon eux, aucun document concernant notre commune ne se trouve sur le site internet métropolitain, laissant augurer qu'aucune évolution du PLU de Lantosque n'a été prévue. Cette demande rejoint totalement le courrier de nos élus du 10 octobre 2017.

Monsieur le Maire, vous avez été témoin lors de cette rencontre, de la forte attente de vos administrés sur chacun de ces sujets et nous vous demandons que ces remarques et suggestions puissent être discutées en réunion

de travail ou au conseil municipal avec l'ensemble des élus, afin d'évaluer les actions à mener pour chacun d'eux et de prioriser ensemble les urgences.

Dans l'attente de lire votre avis en réponse sur ces sujets auxquels vos administrés sont sensibles, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président
GRAGLIA Georges



A LA RECHERCHE DU MIRACLE LANTOSQUOIS



Lantosque Autrement 2020 s'est met à la recherche
Nous allons vous en proposer un par journal : si vous aussi vous avez une illumination, merci de nous la signaler et nous la publierons dans notre journal de juin 2018.

Voici notre premiere proposition.

Depuis 1977 une partie du village s'est effondrée.

Depuis 41 ans bientôt ce mur ne s'est toujours pas écroulé...et aucune pierre n'a tué un piéton.

Voici un véritable miracle lantosquois !

Véritable verrue dans le coeur du village, en face de la mairie, danger pour les passants, qu'attend-t-on pour régler ce problème ? A vous de jouer et de nous adresser vos découvertes, à l'adresse mail ci dessous; lantosque.autrement2020@gmail.com.

Vous pouvez nous retrouver sur notre site internet: www.lantosque-autrement.info et sur notre page face-book: www.facebook.com/lantosque.autrement

.....

.....

.....

.....

.....

Les manifestations de Lantosque Autrement en 2017



4 Balades
autour de
Lantosque



Rallye
surprise des
Cougourdons



Concours
de boules du 15
août



Le Téléthon 2017



3590 euros
récoltés pour
l'AFM Téléthon

**Merci aux associations lantosquoises
pour leur participation
Merci aux commerçants de la vallée et de Lantosque
qui ont largement doté la tombola du téléthon
Merci aux nombreux participants
et à l'année prochaine !**

**MEILLEURS VOEUX DE BONHEUR ET DE SANTE
POUR 2018**